

## **Formation de formateur / formatrice au cours Parents Plus**

Vous avez affaire à des parents dans votre profession? Vous aimeriez conforter et soutenir les parents dans leur tâche éducative? Dans ce cas, la formation de formateur / formatrice au cours Parents Plus® pourrait vous intéresser.

### **Formation des formateurs / formatrices**

Durant les quatre jours de la formation, le contenu du cours est enseigné sur la base d'exemples. La formation repose sur le manuel de cours Parents Plus®, qui contient un matériel de cours exhaustif et ne peut être acheté qu'en liaison avec cette formation.

En tant que formateur / formatrice certifié(e), vous êtes habilité(e) à offrir et à dispenser des cours à l'attention des parents sous la marque Parents Plus®. Parallèlement, vous vous engagez à reconnaître et à appliquer les principes de Parents Plus®.

### **Informations sur le cours destiné aux parents**

Parents Plus® aide les mères et pères à gagner en assurance dans leur rôle éducatif et à améliorer l'atmosphère familiale. Le cours transmet le modèle de l'éducation constructive en cinq étapes successives:

1. Clarification de l'idée des valeurs et de l'éducation dans la famille
2. Renforcement de l'identité en tant qu'éducatrice / éducateur
3. Renforcement de la confiance en soi en vue de soutenir le développement infantile
4. Amélioration de la communication au sein de la famille
5. Acquisition des compétences permettant d'identifier et de résoudre les problèmes

La qualité et la portée du cours dépendent pour une grande part de l'attitude du formateur / de la formatrice. Il est très important que cette attitude soit empreinte de respect, de confiance et de reconnaissance. Le cours part toujours des compétences éducatives positives des parents, en vue de les renforcer. Pendant le cours, le formateur / la formatrice a un rôle d'exemple pour les parents présents.

Le cours pour les parents n'est pas une thérapie de groupe. Le cas échéant, les parents sont encouragés à s'adresser à des centres de consultation.

Le cours a été conçu par le «Deutscher Kinderschutzbund» qui détient tous les droits sur celui-ci. En Suisse, le cours Parents Plus® est financé par Protection de l'enfance Suisse.

## **Conditions d'admission**

- Formation pédagogique, sociale ou psychologique initiale et continue ainsi qu'une expérience dans le travail avec les parents
- Formation et expérience de formateur / formatrice d'adultes
- FSEA 1 ou brevet fédéral de formateur / formatrice souhaitable